

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Aérer crèches et écoles aussi !

SANTÉ

Après les pays scandinaves ou, plus près de nous, la France, la Belgique commence à s'intéresser à la qualité de l'air intérieur des milieux fréquentés par les enfants : les crèches et les écoles. Mais que craint-on au juste ?

CARINE MAILLARD



D'après différentes études menées récemment chez nous, les substances incriminées ne sont pas exactement les mêmes dans les écoles et les crèches. Prenons d'abord les milieux d'accueil des tout-petits. Dans les études belges (1,2), parmi les problèmes les plus fréquents, il y a les fuites, infiltrations ou inondations susceptibles de générer de l'humidité et ainsi favoriser le développement de moisissures. Or, on sait que l'inhalation de spores fongiques (telles qu'*Aspergillus*, souvent relevé) peut favoriser l'écllosion de manifestations allergiques qui pourront être à l'origine d'un asthme dans les années qui suivent. Si la ventilation des pièces est la solution pour lutter contre l'humidité - après avoir supprimé bien sûr les sources d'humidité éventuelles - il apparaît que peu de crèches suivent cette recommandation, notamment en hiver (seulement 9 sur les 432 interrogées par questionnaire !).

Un peu de bon sens...

Mais même l'été ! Certains évoquent la pollution extérieure pour justifier l'impasse faite sur l'aération. Or, d'après des prélèvements, il n'était pas rare de trouver à l'intérieur des bâtiments, des taux de particules fines (PM10 et PM2,5) supérieurs

à ce qui était mesuré à l'extérieur ! Aussi, même si l'air extérieur semble pollué, mieux vaut tout de même ne pas se calfeutrer et favoriser un renouvellement de l'air intérieur !

D'autres facteurs de risque d'allergie sont aussi souvent favorisés. Si le choix des revêtements des sols ne semble pas poser de problème dans la très grande majorité des crèches, il n'en va pas de même pour les matelas qui devraient être entièrement plastifiés (pour limiter le développement d'acariens). Par ailleurs, toutes les crèches (à de rares exceptions près) disposent de gros coussins en tissu, oreillers ou peluches dans au moins une pièce, ce qui est normal, puisqu'il s'agit tout de même de milieux d'accueil d'enfants et que la présence de peluches, par exemple, est aussi source de bien-être pour eux ! La solution pour leur garder un environnement un peu douillet ? Un nettoyage régulier des peluches et coussins en machine à 60°...

COV et compagnie

Autre facteur évitable : la présence de plantes très allergisantes (de type ficus ou papyrus) ou d'animaux (comme des oiseaux, des chats, etc.) dans 6 crèches sur 10, où l'on pense que les mesures de nettoyage suffiront pour éliminer toute trace...

Mais dans ce cas, le mieux est l'ennemi du bien : l'utilisation de désinfectants notamment de type Dettol ou eau de javel est courante. Peut-être cela aide-t-il à limiter les risques de contamination en cas de virus circulant, mais leur utilisation devrait se limiter à ces cas précis, vu l'émission de composés organiques volatils (COV) irritants pour les voies respiratoires des petits. Opter pour des détergents neutres sans parfums ou portant l'écolabel européen est alors une solution. Plus étonnant, l'usage d'insecticides n'est pas exceptionnel, selon les participants aux enquêtes... A bannir, avec les plantes et les animaux !

Un autre polluant régulièrement présent est le fameux formaldéhyde - désormais classé comme cancérigène par l'OMS - émis par le mobilier des pièces fréquentées par les enfants, les produits d'entretien, et certains revêtements dont le moindre n'est pas le parquet en mélaminé. Alors que la norme est fixée à 10µg/m³ d'air pour les personnes dites « sensibles » - dont les bébés font partie - la concentration observée est en général de 20 à 30µg/m³.

Enfin, les bébés sont à un âge où l'on porte tout en bouche et où les petites langues se promènent allègrement sur les murs et les sols. Pourtant, la peinture au plomb est encore parfois présente quand les locaux



THS

sont plus anciens, générant un risque pour les petits... L'attention se portera également à rénover avec notamment des peintures plus saines, comme celles de type alimentaire.

Ne pas jeter le bébé...

Ces constats ne doivent cependant pas jeter le discrédit sur les milieux d'accueil ! D'un côté, la situation dans les habitations privées n'est généralement pas meilleure, et de l'autre, comme le précise Pierre Biot du SPF Santé, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement : « C'est parce qu'on a cherché qu'on a trouvé ! Il ne faut pas stigmatiser ces milieux ! »

« Ces enquêtes avaient pour but de faire réfléchir les responsables des milieux d'accueil et se basent donc sur leurs déclarations et perceptions. Leurs résultats ne sont donc pas scientifiquement validés, enchaîne Marie-Christine Dewolf, coordinatrice de l'enquête « crèches » à Hainaut Vigilance Sanitaire. Néanmoins, ils ont permis d'observer des tendances qui ont interpellé,

et qui peuvent conduire à des actions de prévention plus ciblées, par exemple quant à l'utilisation de biocides ou aux habitudes de nettoyage ». Nadine Vanderheyden, éco-conseillère sur des problèmes environnementaux à l'ONE, ajoute : « Les milieux d'accueil qui ont participé aux enquêtes ont aussi reçu des recommandations générales et plus personnalisées, répondant aux comportements adoptés. Après cela, une session de formations – sous forme d'ateliers plus concrets – à la façon de gérer les pollutions intérieures a été organisée, ouverte à tous les milieux d'accueil ». Avec beaucoup d'intérêt de la part des responsables de ces milieux d'accueil. « Ces personnes sont de bonne volonté ; elles sont demandeuses d'outils pour les aider à s'auto-évaluer dans leurs comportements. A l'ONE, il y a des coordinatrices d'accueil qui sont sensibilisées à la question de la qualité de l'air intérieur : ce sont elles qui peuvent provoquer un effet d'entraînement », insiste Pierre Biot. Le changement serait donc dans l'air !

Et dans les écoles ?

Ici, peu d'études du côté francophone. En 2007, *Test-Achats* s'est penché sur la question et en septembre, le Sami de la province du Luxembourg va également étudier l'air des écoles de la province. D'après *Test-Achats* (3), ce sont le CO₂ et les COV qui posent le plus de problèmes. Le premier provient de la pollution générée par l'industrie, les transports, etc. concentrée dans des locaux fermés, peu aérés ; il « endort » les enfants et nuit donc à leur concentration. Quant aux COV, ils semblent émaner essentiellement du mobilier et des peintures, mais aussi du matériel scolaire : correcteurs, marqueurs, effaceurs, colle... Une trop grande concentration peut être à l'origine de maux de tête, d'irritation des yeux...

Les autres COV ne sont pas en reste, notamment le benzène, cancérigène, apporté par la pollution extérieure à l'école (trafic pour l'essentiel). L'humidité est aussi pointée du doigt dans un tiers des classes,

favorisant l'apparition de moisissures.

Au vu de ces chiffres, deux conclusions peuvent être tirées. La première, immédiate, consiste en une habitude simple : aérer ! 15 minutes, à chaque fois que le local est vide (récréations, moment du repas...). Le changement d'habitudes vaut aussi pour l'entretien, avec les mêmes recommandations que pour les crèches. Les professionnels de l'enfance devraient en être informés dès leur formation. Dans un second temps, il est évident que les travaux réalisés dans ces structures doivent tenir compte des risques, ce qui tient à une volonté politique... et à l'information sur les émissions des matériaux utilisés.

Une campagne de sensibilisation serait utile, mais se heurte à la difficulté d'organisation, vu la multiplicité des réseaux et des pouvoirs organisateurs... « Les provinces, par exemple, pourraient jouer ce rôle centralisateur, en invitant toutes les réseaux scolaires autour de la table pour les sensibiliser, les informer sur la problématique », propose Marie-Paule Berhin, du Département « Accueil » à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.). Autre « organisateur » potentiel de pareille rencontre : les PSE (service de promotion de la santé à l'école). « Il faut donner des outils, mais aussi que les acteurs s'approprient l'initiative », conclut Pierre Biot. A l'image des initiatives 'A table les cartables' pour l'alimentation saine à l'école, ou l'opération 'gros pull' pour les économies d'énergie... 

Références :

1. Enquête par questionnaire menée au niveau national dans le cadre du Plan National d'action Environnement Santé dans plus de 400 crèches (www.nehap.be)
2. Enquête dans 46 crèches du Hainaut.
3. Test-Santé 81, octobre 2007.

Pour s'informer

Deux symposiums ouverts à tous seront organisés prochainement à Bruxelles : « La politique de produits pour la qualité de l'air intérieur » les 23-24 septembre (www.eutrio.be/fr/la-politique-de-produits-pour-la-qualite-de-l-air-interieur) et « La qualité de l'air intérieur dans les différents milieux de vie » le 18 octobre (www.eutrio.be/fr/qualite-de-l-air-interieur-dans-les-differents-milieux-de-vie).

